



**DATE DE PUBLICATION : 07 mars 2023**

## DELEGATION DE SIGNATURE

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau à Madame Simone KAMYCKI, Directrice Régionale des Pays-de-la-Loire, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Madame Simone KAMYCKI, Directrice Régionale des Pays-de-la-Loire, à Madame Fabienne FUSIL-HENNEQUIN, Directrice Départementale de la SARTHE, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Fabienne FUSIL-HENNEQUIN, Directrice Départementale de la SARTHE, et de Monsieur Nicolas WOZNIAK, Adjoint à la Directrice Départementale, délégation est donnée à

- Monsieur Pascal LEGRAND,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Pôle Surendettement du Service des Particuliers.

Fait au Mans, le 2 mars 2023

Fabienne FUSIL-HENNEQUIN